

COMMUNE DE WILDERSBACH

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUIN 2021

Nombre des conseillers
élus en fonction : 11

Sous la présidence initiale de M. Jacques MICHEL, Maire

Le Conseil municipal de WILDERSBACH s'est réuni en séance ordinaire à 19 h dans la salle de la mairie le 12 juin 2021 sur convocation adressée par le Maire le 6 juillet 2021.

Etaient présents : M. BAUER Christophe ; M. FISCHER Benjamin, M. HALTER Etienne ; M. ISSELE Christian ; M. JACQUOT Daniel ; Mme LUDWIG Michèle ; M. MARCK Maxime ; M. MATHIS Jean-Marc ; M. MICHEL Jacques.

Absents excusés : M. BLANCHARD Laurent ; Mme TAGLANG Gabrielle (procuration à M. FISCHER Benjamin).

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 MAI 2021 : Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE : Le conseil municipal sollicite l'aide financière de la CEA pour les travaux de voirie Rue de l'Eglise et Rue du Champé s'élevant à 36 561.80 € HT.

DEMANDE DE MODIFICATION DU PRIX DE L'EAU (Ferme de la Perheux) : Le Conseil Municipal décide de reverser 75% de la consommation d'eau annuelle estimée pour l'abreuvement des animaux dans l'étable après paiement de la facture du deuxième semestre de l'année considérée.

MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) : Le Conseil Municipal décide de modifier l'instauration de l'IFSE et du CIA à compter du 1^{er} juillet 2021 pour le personnel administratif.

PARTICIPATION A L'ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR A L'ECOLE PRIMAIRE : Le Conseil Municipal valide la participation à cette acquisition qui s'élève à 275,60 euros.

ADHESION DE PRINCIPE AU PROJET DE CREATION DES BRIGADES VERTES : Le Conseil municipal décide d'adhérer au projet de création des Brigades Vertes et charge le Maire de rédiger une lettre d'intention en y mentionnant la condition suivante : « *sous réserve du versement de la contrepartie de la CEA à hauteur de 40 %* ». Ce qui représenterait un coût annuel à 1 371,63 € pour la commune de Wildersbach.

COMMUNICATIONS, DIVERS

A : Référents Ambroisie : Guillaume GUIRRIEC et Laurent BLANCHARD sont inscrits afin de veiller cette plante invasive.

B : Scènes sauvages : Un barbecue a eu lieu et des pots de miel remis aux artistes pour marquer la fin des représentations.

C : Skj : L'association des propriétaires de terrains skiable au Champ du Feu déplore l'absence de skieurs dû au contexte sanitaires mais reverse tout de même la somme de 36 € à la commune.

D : Elections de juin 2021 : Le maire informe que la demande de remboursement des parois de protections est en cours.

E : Logements communaux :

- Le Maire informe des problèmes de retour du prestataire ISTA relevant les calories consommées pour la période 2019-2020. Ce qui retarde la régularisation des charges locatives qui sera régularisée d'ici la fin de l'été.

- Christophe BAUER alerte sur l'état du bâtiment de l'ancienne école suite à visite sur place. Un logement vacant n'est pas reloué actuellement. Un bon nettoyage serait nécessaire. La question se pose sur l'état de la toiture du bâtiment.

F : Travaux :

- La commission se réunira pour constater l'état du mur de l'arrière de la mairie et discuter de la meilleure solution.

- Etienne HALTER informe de la nécessité de curer les fossés et les rigoles du chemin menant au Col de la Perheux. Un devis sera demandé.

- Le maire informe d'une réunion avec les services routiers du centre d'entretien et d'intervention de Schirmeck de la CEA et qu'une visite sur le territoire communal se fera prochainement pour faire un point sur des solutions pour harmoniser la circulation dans la commune.

G : Terrains abandonnés ou sans propriétaires :

- Etienne HALTER propose de faire un état des terrains sans propriétaires sur la commune et de se renseigner sur les conditions pour leurs éventuelles reprises par la commune.

- Christophe BAUER demande à ce que la commission puisse débiter ses investigations concernant le cimetière.

Le Maire
Jacques MICHEL,

